

AVIS PUBLIC 2025-030

Consultation publique
Règlement de modification
au règlement de Lotissement
(Projets intégrés et grilles 565-R et 566-R)

Le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources, lors de sa séance ordinaire tenue le **lundi 11 août 2025**, a adopté le premier projet de règlement 2025-000 – Règlement modifiant le règlement de Lotissement de la Ville de Val-des-Sources (Projets intégrés et grille de lotissement 565-R et 566-R).

Le règlement de modification a pour objet :

- Insérer des normes de lotissement concernant les projets de développement intégrés ;
- Ajouter au règlement de lotissement en vigueur les grilles de lotissement pour les zones 565-R et 566-R nouvellement créée sur le boulevard Morin. Ces grilles présentent les normes de superficie minimale et les dimensions pour le lotissement de terrain de ces zones ;

Une assemblée publique de consultation à l'égard de ce projet de règlement de modification aura lieu le **lundi le 8 septembre 2025 à 18 h 00** à la salle du Conseil de la Ville de Val-des-Sources (124, rue Greenshields). Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement sera soumis à la consultation et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendus.

Une copie du projet de règlement de modification visé, peut être consulté au bureau du greffe de la Ville de Val-des-Sources (345, boul. Saint-Luc) ou sur le site internet www.valdessources.ca.

Val-des-Sources, 28 août 2025


Georges-André Gagné, Greffier